

Séance du lundi 16 janvier 2023 à 20 heures 30

LISTE DES DELIBERATIONS

23 x 01 - Débat d'Orientation Budgétaire 2023 à partir du Rapport d'Orientation Budgétaire <i>Approuvée</i>
23 x 02 - Modification d'une autorisation de programme et crédits de paiement : travaux de rénovation et d'extension du COSEC (budget communal) <i>Approuvée</i>
23 x 03 - Modification d'une autorisation de programme et crédits de paiement : rénovation et extension des tribunes du stade (budget communal) <i>Approuvée</i>
23 x 04 - Demande de garantie d'emprunt PLAI, PLAI Foncier, PHB et BOOSTER pour la construction de 3 logements situés rue du Mauzac – PROMOLOGIS <i>Approuvée</i>
23 x 05 - Demande de réaménagement de garantie d'emprunt pour les reconstructions de la Maison d'Accueil Spécialisé « Concorde » et du Foyer d'Accueil Médicalisé « l'Ayguebelle » – APEIHSAT <i>Approuvée</i>
23 x 06 - Constitution d'un groupement de commandes constitué du Muretain Agglo et de ses communes membres adhérentes relatif à la fourniture de pneumatiques <i>Approuvée</i>
23 x 07 - Tarifs publics – Mise en place d'une tarification pour la diffusion de spectacles vivants <i>Approuvée</i>
23 x 08 - Autorisation de signature d'une convention tripartite entre la Commune de Saint-Lys, le Muretain Agglo et Réseau31 <i>Approuvée</i>
23 x 09 - Mise en place d'astreintes et permanences hors filière technique <i>Approuvée</i>
23 x 10 - Création d'un poste pour exercer les fonctions d'ASVP/Accueil <i>Approuvée</i>
23 x 11 - Création d'un poste de chargé (e) de mission transition écologique <i>Approuvée</i>
23 x 12 - Création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial pour occuper les fonctions d'Instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme et des affaires immobilières et foncières <i>Approuvée</i>
23 x 13 - Création d'un poste d'Animateur principal de 2 ^{ème} classe, pour exercer les fonctions de responsable du service vie associative <i>Approuvée</i>
23 x 14 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, pour exercer les fonctions de responsable du service population <i>Approuvée</i>
23 x 15 - Création de poste au grade de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe <i>Approuvée</i>
23 x 16 - Avancement de grades pour l'année 2022 <i>Approuvée</i>
23 X 17 – Régie de recettes du Pôle Culturel – Modification <i>Approuvée</i>

Saint-Lys, le 18 JANVIER 2023

Le Maire,
Serge DEUILHE

